

Le projet

Ouvert en septembre 2014, le dispositif *Maisons d'enfants l'Ermitage* de la Fondation Vincent de Paul est une illustration de la volonté du Schéma Enfance, Jeunesse, Famille du Conseil Général de Moselle, de diversifier la palette des accompagnements pour fluidifier le parcours des bénéficiaires

Il est conçu par les équipes de l'établissement dans l'esprit de favoriser la découverte de soi à travers l'ouverture sur le monde, l'accès à l'art et à la culture y a une place privilégiée.

Les professionnels

Des équipes interdisciplinaires accompagnent les enfants et les parents :

Des chefs des services éducatifs, des psychologues, des éducateurs, des maîtresses de maison, des veilleurs de nuit, des assistantes familiales, des personnels administratifs, un directeur, une infirmière, un homme d'entretien.

« *L'amour est inventif jusqu'à l'infini* »

Saint Vincent de Paul

Maisons d'enfants L'Ermitage

7, rue des Moulins - 57160 MOULINS-LÈS-METZ

Tél. : 03 87 66 03 39 - Fax : 03 87 66 03 41

secretariat.ermitage@enfance.fvdp.org

La Fondation Vincent de Paul

Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Vincent de Paul exerce quatre missions en Alsace et Lorraine dans des établissements agréés par les pouvoirs publics. Plus de 2500 salariés et 400 bénévoles mettent leurs compétences au service des malades, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

4 Secteurs - plus de 30 sites
en Alsace et Lorraine

Santé - Groupe Hospitalier Saint Vincent

Cliniques de la Toussaint - Sainte Barbe et Sainte Anne à Strasbourg et Clinique Saint Luc à Schirmeck, Institut de Formation en Soins Infirmiers - IFSI Saint Vincent à Strasbourg.

Enfance

Dispositifs de prise en charge (hébergement - semi internat (accueil de jour) - à domicile...) d'enfants relevant de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, d'enfants et adolescents souffrant de difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral, déficience intellectuelle, troubles psychiatriques.

Personnes Agées

Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) - Résidence autonomie - Plate-forme diversifiée de services contribuant au maintien à domicile.

Solidarité

Lits halte soins santé - Lits d'accueil médicalisés - Résidence sociale et habitat partagé soins palliatifs - Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Intermédiation locative de réfugiées - Bureau d'Accès au Logement.



Fondation Vincent de Paul

15, rue de la Toussaint - 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 21 73 84 - Fax : 03 88 21 73 89 - www.fvdp.org

Maisons d'enfants

L'Ermitage

57 - Moulins-Lès-Metz

MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social)

MME (Maison Maternelle Educative)



Maisons d'enfants
L'Ermitage

Présentation de l'établissement

Les Maisons d'enfants L'Ermitage constituent un dispositif de protection de l'enfance du secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul.

Ce dispositif est composé de deux entités :

- la **Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)** avec ses 4 modalités d'accompagnement
- la **Maison Maternelle Educative (MME)**

Un Centre de Ressources est constitué sur des moyens mutualisés, transversaux aux deux entités.

La **population accueillie** au sein de la **M.E.C.S (Maison d'Enfants à Caractère Social)** est composée d'enfants et adolescents, filles et garçons, âgés de 6 à 18 ans vivant des situations plurielles et complexes nécessitant des mesures de protection (situations de précarité, carences éducatives, affectives, des négligences, des violences physiques ou psychologiques, la confrontation à des violences conjugales).

La **population accueillie à la M.M.E (Maison Maternelle Educative)** est composée de femmes enceintes ou mères isolées - jeunes majeures ou mineures en danger, avec leur(s) enfant(s) dont la moyenne d'âge ne dépasse pas 3 ans. Ces femmes sont dans des situations souvent précaires, victimes de violences conjugales parfois, pouvant présenter une dépendance, une fragilité psychologique et, pour la plupart, ne pouvant s'appuyer sur un réseau social (famille, amis) aidant et soutenant.

La Maison d'Enfants à Caractère Social

Elle propose quatre modalités d'accueil souples et adaptables aux besoins de chaque enfant accueilli. Elle est ouverte 365 jours/365 et 24h/24.

Les 4 modalités de la MECS

- **42 places d'internat** au sein de 5 pavillons sur le site de Moulins-Lès-Metz
- **5 places d'accueil séquentiel** à l'internat (l'enfant rentre au domicile familial au moins 3 soirs par semaine)

Ces modalités avec hébergement dispensent au quotidien, tant des prestations d'hôtellerie que des supports au développement des liens affectifs, soutien scolaire, suivi médical, travail sur l'estime de soi, ouverture sur l'environnement...L'enfant est scolarisé et bénéficie des activités extra-scolaires et de la vie du tissu local selon ses besoins et demandes.

- **6 places auprès d'assistantes familiales** qui proposent toutes les prestations habituellement dispensées par une unité de vie (pavillon), dans un cadre familial à domicile.
- **15 places de SERAD** - Service Educatif Renforcé à Domicile (zone d'intervention : 30 km autour de Moulins-Lès-Metz)

La création depuis quelques années des Services Educatifs Renforcés d'Accompagnement à Domicile (SERAD) apparaît notamment comme une spécificité forte de la prise en charge au sein du secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul. Ce « placement des enfants au domicile de ses parents » est une alternative au placement classique et permet à l'enfant de bénéficier d'une prise en charge éducative à domicile tout en garantissant sa sécurité.

La Maison Maternelle Educative

- **10 chambres ou studios** sur le site de Moulins-Lès-Metz et 3 appartements hors site, soit une capacité de 26 places pour accueillir mères et enfants.

Dans un cadre chaleureux et agréable, elle offre un accompagnement interdisciplinaire adapté à chacune des femmes et jeunes mineures accompagnées, et favorise l'autonomie pour un départ réussi de la mère et l'enfant dans la vie (insertion de ces jeunes femmes à la fois par la scolarité, la formation, le travail mais aussi par le logement.).

L'accueil se fait sur une durée de trois mois, renouvelable deux fois, il s'arrête obligatoirement aux 3 ans de l'enfant.

Le Centre de Ressources

- **une maison des familles** pour accueillir les parents afin de restaurer, maintenir, développer le lien parents / enfants et les relations des fratries,
- **un plateau de jour** pour les accompagnements de type scolaire, social lié au logement et à l'élaboration d'un projet professionnel,
- **un service thérapeutique** pour prendre en charge la santé physique et psychique des personnes accueillies,
- **et un service logistique.**

